

CÉLÉBRATION DU 11 novembre 1918

INVITATION

2026

Chorey-lès-Beaune

La municipalité convie l'ensemble des habitants à se joindre aux élus pour la célébration de l'Armistice de 1918 qui se déroulera place de la mairie.

Mercredi 11 novembre 2026 à 10h30

Le cortège se rendra au cimetière afin de se recueillir sur le carré militaire et de procéder au dépôt de gerbes.

La cérémonie s'achèvera devant le monument aux morts afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France.

La commémoration sera suivie d'un apéritif servi en mairie.

Le Maire, Arnauld GUICHARD